



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMPTE RENDU CSE CENTRAL

24 & 25 avril 2024

1/ CSEC extraordinaire le 24 avril

Les élus du CSEC ont été informés de la situation d'une salariée en arrêt à la suite d'incidents relationnels.

La référente Harcèlement du CSEC a été alertée.

Une expertise a été votée afin de faire la lumière sur le sujet et de trouver des solutions aux problèmes posés.

2/ CSEC ordinaire des 24 et 25 avril 2024

Équipes légères de La Fabrique

Le CSEC est consulté sur la réorganisation des équipes légères. Le projet prévoit le transfert de 4 équipes légères de la fabrique vers le réseau régional.

Le projet : 4 équipes légères éclatées sur tout le territoire, chargées d'effectuer 750 jours de tournage par an, encadrées par une équipe managériale disproportionnée (2 ateliers de production, un chef de pool et un planificateur soit 6 encadrants pour 12 opérationnels).

Un projet absurde, selon la Cfdt : il alourdira considérablement le coût journalier des équipes légères qui passera de 2800 € par jour à 4000 €, alors que des économies sont demandées aux salariés à tous les niveaux.

Un non-sens économique flagrant qui conduira les directions régionales à refuser de passer commande au futur pool, voire de confier de plus en plus de productions à des prestataires externes.

La Cfdt estime que ce projet acte la fin de l'utilisation des équipes légères au siège pour la fabrication des programmes nationaux.

À terme, il fragilisera les salariés, confrontés à une organisation faussement régionalisée, chaotique, absurde qui limite les moyens de fabrication nationale. Il risque également de pénaliser la qualité des programmes, faute d'équipes suffisamment dimensionnées et d'une planification adéquate.

Comme elle l'a exprimé dans son liminaire, la CFDT s'oppose fermement à ce projet, une usine à gaz coûteuse qui va fragiliser les salariés et pénaliser la qualité des programmes.

La CFDT et ses élus ont demandé à la direction de revoir la réorganisation. Nous avons voté la résolution suivante : [Lire ICI la Résolution EQL CSEC](#)

Stratégie d'occupation des plateaux et réalisé 2023 du plan de charge de la fabrique.

Au siège La direction nous informe que la réorganisation des plateaux a permis l'internalisation d'émissions.

AVRIL 2024



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

La stratégie vise à « saturer » les moyens (atteindre 100% d'occupation) donc à répondre favorablement aux demandes supplémentaires.

À Vendargues.

Il existe 4 studios à Vendargues.

- 2 studios sont utilisés pour le tournage du feuilleton « un si grand soleil » (studios A et B) ;
- le plateau C va être occupé par une production de NEWEN (il va être loué) ;
- 1 plateau D est occupé par une émission de jeu sportive activité externe à France TV.

Sur le Réseau France 3

La cinquantaine de plateaux est à disposition de chaque antenne régionale.

Il n'y a pas de recensement historique de l'activité sur ces studios. **C'est donc la première fois que la direction s'explique devant nous sur le sujet.**

Mais la liste qui nous est présentée n'est pas exhaustive et ne fait pas état de la totalité des studios existants, ni de son taux d'occupation. Difficile dans ces conditions d'objectiver les grandes disparités entre les antennes.

Pour les Outre-Mer

La direction ne nous a pas communiqué d'informations sur l'utilisation des studios.

Pour la Cfdt, il est indispensable de disposer de données complètes pour l'ensemble de l'entreprise sur l'état d'utilisation des studios de La Fabrique, le Réseau France 3 et les stations d'Outre-Mer. D'autant que des interrogations subsistent sur les conséquences du projet Campus, notamment pour les activités de Malakoff.

Nous demandons donc un retour annuel sur l'ensemble de l'activité réalisée sur les plateaux de FTV et une projection d'un plan de charge pour l'année N+1.

Sur le plan de charge de la Fabrique.

Les élus Cfdt se réjouissent des bons résultats de la Fabrique quant à la réalisation du plan de charge 2023.

	réalisé	Plan de charge 2023	
Vidéo fixe	2 050 jours	2 178 jours	94 %
Plateau			
Régie fixe	20 600 heures	21 594 heures	95 %
Vidéo mobile	1 043 jours	977 jours	106 %
Equipes de tournage	1 416 jours	1 685 jours	84 %
Fictions	579 jours	565 jours	102 %
Feuilletons	261 jours	260 jours	100 %
Post-production	19 592 jours	22 122 jours	90 %
Vidéographie	1 231 jours	1 199 jours	103 %

Sans revenir sur la problématique des équipes légères, qui a fait l'objet d'un point spécifique, **nous restons inquiets sur le niveau d'activité de la post production qui termine l'année 2023 avec un réalisé à 90%, malgré une baisse des objectifs en 2023 de 1000 jours d'activité.**

AVRIL 2024



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Situation financière difficile pour France TV : des indicateurs contrastés et des défis à relever

Certains indicateurs financiers de France Télévisions pour l'année 2023 sont préoccupants, notamment la baisse des recettes publicitaires en 2023, la fragilité des capitaux propres et un niveau d'actifs et de trésorerie au plus bas.

Points clés à retenir :

- En 2023, **les filiales ont été mises à contribution** pour combler les déficits : Elles ont versé 44,1 millions d'euros de dividendes, en hausse de 44% par rapport à l'année précédente, pour aider à équilibrer les comptes de France TV SA.
- **Capitaux propres fragiles** : Les capitaux propres de France TV SA s'élèvent à 178 millions d'euros pour un capital social de 424 millions d'euros, soit moins de la moitié du capital social. Cela signifie que l'entreprise a besoin de reconstituer ses fonds propres. C'est un impératif !
- **Trésorerie et fonds de roulement au plus bas** : en 2024, la trésorerie et les fonds de roulement de France TV seront à leur plus bas niveau, ce qui nécessitera des emprunts pour couvrir les dépenses courantes en attendant les contributions de l'État en débuts de mois.
- **Cette année l'entreprise devra trouver 73 millions d'euros pour être à l'équilibre.**

Pour redresser la situation, la direction mise sur :

- L'ouverture d'une ligne de crédit importante (afin de disposer de fonds de roulement)
- La vente de bâtiments notamment celui de Malakoff, pour permettre de rétablir les actifs et de financer Campus
- La baisse de la masse salariale : Elle représente environ 1/3 du budget de France Télévisions. La direction nous rappelle son intention de trouver des marges de manœuvre, notamment pour financer de nouveaux projets (dont le développement des programmes jeunesse en collaboration avec Radio France).
- Les directions sont invitées à maîtriser leur budget.

Tout cela signifie donc que l'entreprise devra générer des résultats positifs dans les années à venir pour financer le projet Campus et maintenir un niveau d'actifs suffisant, **donc chercher des ressources financières nouvelles et/ou de réaliser des économies drastiques !**

Information/consultation sur les orientations stratégiques de France Télévisions 2024

Face aux enjeux économiques décrits dans le point précédent, l'augmentation des emplois en 2024 pour produire Tempo et les émissions liées au JO et JO paralympiques (60+20ETP) apparaît comme une exception que FTV pense corriger dès 2025.

Ainsi, la direction explore trois axes pour répondre aux 200 M€ d'économie à réaliser d'ici 2028 :

- **Limitier les dépenses de fonctionnement** en questionnant l'utilité ou la nécessité de certaines dépenses, comme les achats hors programmes, les opérations de relations publiques, les objets publicitaires, les transports, les missions et les frais de représentation.
- **Clarifier et respecter les règles de l'entreprise.** Cela concernera notamment les règles RH comme la subrogation en cas d'arrêt maladie, la politique salariale et le respect des conditions de travail.

AVRIL 2024



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

La direction entend également présenter un audit de notre accord collectif aux représentants du personnel d'ici la fin de l'année... l'objectif étant de mesurer les principaux écarts économiques et/ou organisationnels (métiers) sur lesquels un travail pourrait être engagé, dans un calendrier qui reste à définir.

- **Identifier des pistes d'optimisation des processus clés et des outils de production, fabrication et diffusion.** Cela se fera en s'appuyant sur un comparatif des meilleures pratiques dans les médias de service public européens, les travaux de la direction de l'audit interne et les propositions des salariés experts du sujet. L'objectif est d'identifier, d'explicitier et de partager les bonnes pratiques, et d'inscrire les processus dans une recherche d'efficacité plus forte.

La direction considère que l'innovation technologique est une opportunité de développement professionnel, de simplification et d'efficacité du travail. Elle envisage :

- De communiquer clairement sur les objectifs des nouveaux outils, qu'ils soient éditoriaux ou économiques.
- D'expliquer clairement les avantages attendus et les moyens d'accompagnement, de formation et de reconversion/redéploiement mis en place.
- D'impliquer les managers et les salariés concernés dans les dispositifs de conduite du changement.

AVRIL 2024

En outre, l'Intelligence Artificielle Générative est intégrée dans la gestion des « mutations technologiques » dès cette année.

Côté développement RH, la direction reprend le fil de ses engagements sur l'emploi et la formation (accord GEPP de 2022) :

- négociations sur l'accompagnement des fins de carrière.
- renouvellement de l'accord égalité professionnelle.
- renouvellement de l'accord télétravail

Au sujet de l'évolution des métiers : à compter du 30 mai, des négociations devraient s'ouvrir sur certains emplois et métiers. Sont notamment concernés dans un premier temps :

- Technicien d'exploitation vidéo et audiovisuelle exerçant l'UCC « mise en image » ou « chargé de réalisation » vers l'emploi de « cadre technique de réalisation » ou « chargé de réalisation » ;
- Chef de plateau ;
- Chef d'équipe éclairagiste exerçant l'UCC « conception photo lumière » ;
- Chargés d'édition numérique.

Objectifs clés des orientations stratégiques :

Ce sont donc les parlementaires (Assemblée Nationale et Sénat) qui détermineront la structure du rapprochement des entreprises de l'Audiovisuel Public.

Selon Delphine Ernotte, il s'agirait de créer un Holding dans un premier temps, et elle ne cache pas souhaiter une fusion rapide des entreprises de l'AV public. En attendant d'en savoir plus fin mai, FTV continue de :



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

- Renforcer les coopérations entre les réseaux France 3 et France Bleu :
 - Déploiement de la marque ICI en septembre pour identifier l'ensemble des offres d'information locale.
 - Renforcement de la coopération éditoriale entre France 3 et France Bleu.
 - Création d'une gouvernance et d'une organisation territoriale communes.

- Développer les offres de France-info sur le web/réseaux sociaux/tv et radio :

L'info en continu et les réseaux sociaux bouleversent le paysage médiatique. La direction prévoit un plan de relance : offre éditoriale plus cohérente et attractive sur les trois canaux : radio, TV et numérique (web+ réseaux sociaux); lutte active contre la désinformation avec des contenus spécifiques pour les réseaux sociaux. Renforcement de la coopération entre les rédactions : **il faut donc s'attendre à de nouvelles synergies avec Radio France.**

- Développer l'offre numérique pour :

- Toucher de nouveaux publics, notamment les moins de 30 ans, qui ne consomment plus l'information de la même manière.
- Lutter contre la désinformation en diffusant des contenus fiables et vérifiés.
- Renforcer les liens avec le public en créant des interactions et des dialogues.

- Développer des contenus pour les moins de 30 ans.

- Avec plus d'animation, de programmes éducatifs, de contenus pour les adolescents et les jeunes adultes, et de programmes fédérateurs pour toutes les générations.
- Un renouvellement des incarnations et une ouverture aux talents des plateformes digitales.
- Un développement de la production de formats dédiés aux réseaux sociaux.
- Un renforcement de la collaboration avec les producteurs.

AVRIL 2024

Vandargues :

Le projet VStudios porté par France.tv Studio à Vandargues va voir le jour fin 2025. Ce nouveau studio de production a pour ambition de :

- Développer de nouvelles activités en Région et contribuer au renforcement des capacités de tournage de la France.
- Développer des ressources propres à France Télévisions en élargissant les activités de France.tv Studio vers des clients hors groupe.
- Porter une ambition environnementale et d'innovation à la pointe.

Le studio sera composé de six plateaux permettant de répondre à l'ensemble des types de production (y compris flux avec une partie « en public » et cinéma). Il sera déployé en deux phases pour une surface cible totale de 4 000 m² sur 2 hectares de foncier.

Il sera situé au sein d'un "hub créatif" de 11 hectares qui regroupera différents acteurs de la filière des industries culturelles et créatives, et sera ouvert à l'ensemble des acteurs nationaux et internationaux.

L'année 2024 devrait engager France TV dans un plan de transformation important sans pour autant qu'elle ait les moyens de ses ambitions !

Une expertise a été votée afin d'accompagner les élus dans l'analyse des orientations et ses conséquences sociales. [Lire ICI la Désignation OSE 2024](#)



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

AVRIL 2024

Réforme de l'info en Outre-mer.

La Direction des Outre-Mer est convaincue de la nécessité de maintenir la complémentarité entre les 4 médias (web/réseaux sociaux/tv/radio) pour reconquérir un public plus jeune qui se détourne de la TV et de la Radio.

Qu'en pensent les stations d'Outre-mer ?

Guyane la 1^{ère} Il manque un 4^{ème} poste de rédacteur en chef pour tenir les objectifs web/réseaux sociaux/tv/radio tout au long de l'année : une négociation est en cours.

- **Nouvelle-Calédonie la 1^{ère}** : un préavis de grève a été déposé pour négocier des moyens adaptés aux objectifs de cette réforme.
- **Guadeloupe la 1^{ère}** : la nouvelle organisation de l'encadrement rédactionnel n'est pas encore mise en œuvre mais les élus s'inquiètent des risques de charges de travail pour les salariés les plus âgés.
- **Réunion la 1^{ère}** : le projet est perçu comme un moyen de réaliser de la productivité puisqu'il doit être accompli à « Iso-effectif ».
- **Saint-Pierre & Miquelon la 1^{ère}** : La consigne de produire pour un même évènement (par le même journaliste souvent isolé), des éléments pour les réseaux sociaux la TV et ou la radio est une réalité qui pose la question de la soutenabilité de cette réforme. **Les salariés de SPM La 1^{ère} ne rejettent pas ce projet par confort, mais parce qu'ils estiment qu'il dégrade leurs conditions de travail et la qualité de leurs productions !**
- **Martinique la 1^{ère}** : Les salariés éprouvent des difficultés à surmonter une crise survenue sur ce territoire après le décès de deux salariés.

La problématique des locaux insalubres où les moisissures et les champignons s'étendent, a poussé les salariés qui se sentent en danger d'exercer leur droit de retrait. **La Cfdt a obtenu un engagement de la direction pour que les locaux mal ventilés ne mettent plus en danger la santé des salariés** : la direction s'est engagée à faire procéder à des nettoyages en profondeur sans attendre et à la réalisation de travaux afin de régler définitivement le problème, et les compagnies d'assurance ont été mises à contribution.

Mais les salariés ne devraient pas attendre leurs conclusions (qui arrivent toujours tardivement) pour voir leurs conditions de travail s'améliorer !

Compte-rendu de la réunion de la CSSCT C du 12 mars de 2024

Protection contre le cyberharcèlement

Le cyberharcèlement touche de plus en plus les salariés, notamment ceux qui travaillent pour le numérique. Messages haineux, humiliations, menaces... les formes que prend ce fléau sont multiples et ses conséquences graves. **Des solutions existent** : lois spécifiques, plateformes de signalement, organismes d'aide... mais **peu de salariés les connaissent**.

Bilan ACCA (psychologues du travail)

La direction explique être attentive aux alertes sur des situations dégradées.

La Cfdt déplore que les alertes posées en amont, comme pour le projet Tempo, ne fasse pas plus souvent l'objet d'une prise en compte visant à éviter les risques.



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Pour y parvenir, la Cfdt souhaite que les cadres et les RH disposent de solides formations aux RPS compte tenu des profondes transformations en cours dans l'entreprise et des effets qu'elles peuvent avoir sur les salariés.

Nouvelle procédure de traitement des signalements de harcèlement

La procédure a été construite et mise en place unilatéralement par la direction. La Cfdt souhaite que l'ensemble de ce dispositif fasse l'objet d'un consensus et demande donc de nouveaux échanges.

Actions de prévention et évaluation des risques professionnels :

La Direction de la Santé complète le dispositif de formation existant par la mise en place de plusieurs sessions visant à améliorer la prévention « primaire » (éviter le risque) plutôt que la prévention « tertiaire » (traiter les effets du risque) notamment auprès des RH et Animateur Prévention Santé.

Les tournages sur les inondations ont mis en lumière des pratiques qui peuvent s'avérer dangereuses pour les salariés. Elles feront donc l'objet de mesures de prévention communes à FTV.

Dans cette période cruciale, la CFDT reste déterminée à sauvegarder les intérêts des salariés et à préserver nos missions de service public à travers le territoire. Nous serons vigilants et proactifs dans les négociations pour s'assurer que les évolutions de l'entreprise bénéficient à tous, tout en étant prêts à agir fermement pour défendre nos droits et notre travail

AVRIL 2024

Vos représentants au CSE C :

Pascal Lefebvre et Yvonne Roehrig, Réseau F3 ;
Christian Vigneau, CSE St- Pierre et Miquelon ; Jean-Yves Poirier, CSE
Guadeloupe ; Majid Bensmail, Représentant syndical, Malakoff



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**